



Département : Aisne
Arrondissement : Saint-Quentin
Canton : Ribemont

Commune de RIBEMONT

Séance du Conseil Municipal du 23 Juillet 2026

Délibération n°2026-~~77~~

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Nombre de Conseillers présents : 14

Nombre de conseillers votants : 18

Date de convocation : 17 Juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 Juillet 2026, le Conseil Municipal de la commune de RIBEMONT s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Vincent COOL,

Étaient présents : M. Vincent COOL (Maire), Mr André BEAURAIN, Mme Emmanuelle DUTARQUE-LOUVET, Mr Jérôme COOL, (adjoints), Mr Didier Pinchon (Conseillé délégué) Mme Corinne BRANCOURT-TASSIN, Mme Sylvie RAYNAL-BEIRNAERT, Mr Lionel MICHEL, Mme Sylvie PAQUET-DUARTE, Mr Vincent CAMELLE, Mme Emilie DUFORAT, Mme Aline LEGRAND, Mme Bernadette PREUVOT, Mme Emilie MARTIAL.

Absents excusés représentés : Mme Isabelle DUPONT représentée par Mr André BEAURAIN, Mme Isabelle CARDOT représentée par Mme Bernadette PREUVOT, Mr Laurent FOURRIER représenté par Mme Emmanuelle LOUVET-DUTARQUE et Mr Emilien EKIERT représenté par Mr Lionel MICHEL

Absent excusé : Mr Ludovic DAGNICOURT

Objet : Convention entre la commune de Ribemont et le Centre Social et Culturel de la Vallée de l'Oise – Accueil périscolaire matin, midi et soir 2026-2028

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a reçu une proposition du Centre Social et Culturel de la Vallée de l'Oise relative à l'organisation de l'accueil périscolaire (matin, midi et soir) pour la période du 1^{er} septembre 2026 au 31 Décembre 2028. Les documents correspondants ont été transmis aux membres du conseil municipal le 17 juillet 2026.

Pour rappel, une convention est en vigueur depuis 2023, et le Centre social donne entière satisfaction.

La présente convention s'appuie sur des actions déjà mises en place un accueil périscolaire :

- Le matin de 7h30 à 8h30
- Le midi de 11h15 à 13h30
- Le soir de 16h15 à 18h00

Après avoir pris connaissance de la convention, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs entre la Commune de Ribemont et le Centre Social et Culturel de la Vallée de l'Oise.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Et ont signé au registre tous les membres présents

La secrétaire de séance,
Emmanuelle LOUVET-DUTARQUE

Le Maire,
Vincent COOL

